

PASS' CAPES

Contrat d'Accompagnement Participatif pour les Etudes Supérieures

Nom :

Prénom(s) :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse sur la commune :

..... 76330 Port-Jérôme-sur-Seine

Eventuellement adresse étudiante :

Téléphone domicile :

Téléphone portable (obligatoire) :

Adresse mail (obligatoire et lisible) :

1^{ère} Demande

Renouvellement

Dossier à retourner complet par mail avant :

Le 26 octobre 2018 : pour une instruction de la demande sur une année universitaire complète
- Retrait des dossiers sur le site de la ville PJ2S à partir du **17 septembre 2018**

Le 3 février 2019 : pour une instruction de la demande sur six mois universitaires –
- Retrait des dossiers sur le site de la ville PJ2S à partir du **7 janvier 2019**

N.B. : Aucun dossier ne sera étudié après le 3 février 2019

Objet : « Pass'CAPES », Aide destinée aux étudiants

Cursus scolaire et universitaire

Date d'obtention du Baccalauréat : Série :

Etudes poursuivies les deux années précédentes :

2016-2017 :

2017-2018 :

Etudes suivies

Etablissement fréquenté année 2018-2019 :

.....

Lieu de l'établissement :

.....

Diplôme préparé :

1^{ère} année 2^{ème} année 3^{ème} année 4^{ème} année 5^{ème} année 6^{ème} année

Durée du cursus :

Projet professionnel : (expliquer en une dizaine de lignes votre projet et vos perspectives professionnels) uniquement pour les premières demandes ou à la suite d'une réorientation

Objet : « Pass'CAPES », Aide destinée aux étudiants

Actions citoyennes (contrepartie)

Pour bénéficier de cette aide financière, l'étudiant doit s'engager à participer durant son année universitaire à une action auprès de la collectivité. Sera exempté de cette contribution citoyenne, sur présentation d'une attestation, tout jeune engagé bénévolement dans une association ou volontaire auprès des sapeurs-pompiers.

Vos disponibilités pour effectuer la contrepartie :

Week-end

Vacances scolaires : Zone A Zone B Zone C

En semaine (hors vacances scolaires) le :

Lundi matin

Lundi après-midi

Mardi matin

Mardi après-midi

Mercredi matin

Mercredi après-midi

Jeudi matin

Jeudi après-midi

Vendredi matin

Vendredi après-midi

Je suis bénévole associatif ou sapeur-pompier volontaire et donc dispensé de contrepartie (fournir justificatif)

Je suis titulaire du : BAFA

CAP Petite Enfance

Dans le cadre de son contrat d'assurance, la commune couvre l'étudiant, pour l'ensemble des garanties souscrites, pendant toute la durée de sa collaboration.

L'étudiant doit être couvert par une assurance en responsabilité civile.

L'étudiant s'engage à respecter les règles de fonctionnement de la collectivité, ainsi que la réglementation du domaine d'activité dans lequel il interviendra lors de sa contrepartie, notamment s'agissant des règles de sécurité.

Objet : « Pass'CAPES », Aide destinée aux étudiants

Pièces à fournir

- Diplôme ou relevé de notes du baccalauréat (première demande uniquement)
- Carte d'étudiant ou certificat de scolarité
- RIB au nom de l'étudiant
- Justificatif de domicile récent sur la commune (peut être au nom des parents)
- Attestation d'assurance en responsabilité civile de l'étudiant

Je certifie l'exactitude de tous les renseignements portés sur le présent dossier.

Je m'engage à suivre assidûment mes cours et à fournir un certificat d'assiduité.

J'atteste avoir pris connaissance du règlement du Pass'CAPES qui m'a été remis en même temps que le formulaire d'inscription. Je m'engage à respecter les termes de ma contrepartie et à prévenir la Ville en cas d'indisponibilité ou de force majeure et à fournir tout document justifiant mon absence.

J'autorise / Je n'autorise pas la Commune à utiliser des photos ou des vidéos qui pourraient être réalisées dans le cadre de PASS'CAPES afin d'illustrer l'activité des services municipaux et ce dans les conditions suivantes : les photos et vidéos ont vocation à n'être utilisées que sur les supports de communication de la Ville (magazine municipal, site internet, intranet, réseaux sociaux, rapports de travail....) et éventuellement transmises à la presse locale / les photos ou vidéos ne sont jamais utilisées à des fins commerciales / Je peux à tout moment exercer un droit d'accès et de retrait (Loi Informatique et Libertés) auprès de : Ville de Port-Jérôme-sur-Seine – Place Isny – B.P 29 – Notre-Dame de Gravenchon – 76330 Port-Jérôme-sur-Seine

Date de réception (à remplir par la Ville) :

Date de validation (à remplir par la Ville) :

Le Maire,

Virginie CAROLO